

SKYTRAK

GUIDE DE SÉCURITÉ ET D'INFORMATIONS PRODUIT

Veillez lire attentivement ce Guide de sécurité et d'informations produit avant l'installation ou l'utilisation du système **SKYTRAK ST MAX**. Le non-respect des instructions du Guide de sécurité et d'informations produit peut entraîner des blessures graves ou la mort. Pour consulter l'intégralité du contrat d'utilisation et de licence du produit, veuillez visiter : support.skytrakgolf.com

Les spécifications et les fonctionnalités du système **SKYTRAK ST MAX** évoluent constamment, et nous pouvons mettre à jour ou modifier le système ST MAX, en tout ou en partie, sans vous en informer au préalable. Ces mises à jour peuvent être nécessaires pour utiliser de nouvelles fonctionnalités, accéder à de nouveaux parcours ou fonctionnalités, ou continuer à accéder et à utiliser les parcours et fonctionnalités existants. Les parcours et fonctionnalités disponibles sur le système ST MAX peuvent changer de temps à autre, et certains parcours ou fonctionnalités précédemment proposés peuvent ne plus être disponibles. Certaines fonctionnalités nécessitent un abonnement annuel.

Le logiciel du système ST MAX vous est concédé sous licence et non vendu, et est soumis au Contrat de Licence Utilisateur Final défini dans ce guide.

Le logiciel du système ST MAX vous est concédé sous licence et non vendu, et est soumis au Contrat de licence et d'utilisation du produit défini dans ce Guide de sécurité et d'informations produit (le « Guide »).

Pour réduire les risques de blessures ou de dommages matériels, suivez ces règles lors de l'installation du système ST MAX :

- Placez votre smartphone, tablette ou ordinateur, ainsi que tout appareil de lecture (comme un téléviseur), en toute sécurité à l'écart de la zone de frappe, sur le côté et derrière la balle de golf.
- Toutes les personnes présentes dans la zone d'utilisation du système ST MAX, à l'exception du joueur, doivent rester à une distance de sécurité, sur le côté et derrière la balle de golf.
- Utilisez toujours un tapis de frappe intérieur afin de réduire les risques de dommages aux sols (moquette ou autres revêtements). Pour des performances optimales, il est recommandé d'utiliser un tapis de frappe aussi bien en intérieur qu'en extérieur.

Avant chaque swing avec le système ST MAX, assurez-vous toujours que :

- La trajectoire du swing est dégagée de toute personne, animal ou objet.
- Faites particulièrement attention à ne pas frapper l'appareil **ST MAX**, notamment lors de swings larges ou de mouvements d'entraînement spécifiques (comme les trajectoires extérieures-intérieures prononcées ou les exercices de swing vertical). Protégez toujours le club ST MAX contre les swings excessifs.
- La zone de frappe est sécurisée et aucune personne, animal ou objet ne peut y accéder, notamment par l'arrière du golfeur.
- Les personnes, animaux et objets sont suffisamment éloignés pour éviter toute blessure ou dommage si le joueur perd le contrôle du club.
- Les personnes, animaux et objets sont suffisamment éloignés pour éviter tout dommage si la balle est mal frappée et dévie de la trajectoire prévue, en contournant le filet de sécurité.

AVERTISSEMENT : le non-respect de ces consignes peut entraîner des blessures graves ou mortelles ainsi que des dommages matériels.

Le système ST MAX est conçu pour une utilisation par des adultes et des personnes ayant une expérience préalable du golf.

- L'utilisation par des enfants doit se faire uniquement sous la supervision d'un adulte.
- Les personnes sans expérience du golf doivent être conscientes de leur environnement et de l'espace nécessaire pour effectuer un swing. Elles doivent également savoir qu'une balle mal frappée (ex : « shank ») peut dévier fortement de la trajectoire prévue. Il est recommandé que les débutants utilisent le système ST MAX en présence d'une personne expérimentée.

SKYTRAK

GUIDE DE SÉCURITÉ ET D'INFORMATIONS PRODUIT

L'exposition à l'eau peut endommager le système ST MAX et provoquer un choc électrique pour l'utilisateur. N'utilisez pas le système ST MAX dans des environnements humides. Faites preuve d'une prudence particulière lors d'une utilisation en extérieur afin d'éviter toute exposition à la pluie, la neige, la rosée, les tuyaux d'arrosage ou toute autre source d'humidité.

NE LAISSEZ PAS LE SYSTÈME SKYTRAK ST MAX À L'EXTÉRIEUR LORSQU'IL N'EST PAS UTILISÉ.

Évitez de renverser des aliments ou des liquides sur le système ST MAX. N'essayez pas de sécher le système à l'aide d'une source de chaleur externe, comme un four à micro-ondes ou un sèche-cheveux. Un système ST MAX endommagé par un contact avec un liquide n'est pas réparable.

Lors du chargement du système ST MAX, utilisez uniquement un chargeur fourni par ST MAX et spécialement conçu pour ce système. L'utilisation d'autres chargeurs peut provoquer des blessures ou des dommages matériels, y compris des dommages au système lui-même. SKYTRAK n'est pas responsable du fonctionnement des accessoires tiers ni de leur conformité aux normes de sécurité et réglementaires. Lors du chargement avec un chargeur ST MAX agréé, assurez-vous que le chargeur est correctement assemblé avant de le brancher à une prise électrique. Ne branchez pas et ne débranchez pas le chargeur avec les mains mouillées. Le chargeur peut devenir tiède pendant une utilisation normale, mais le système ST MAX ne doit jamais devenir chaud. Assurez-vous toujours une ventilation adéquate autour du chargeur et manipulez-le avec précaution. Débranchez le chargeur si l'une des situations suivantes se produit :

- Le câble ou la fiche d'alimentation est effiloché(e) ou endommagé(e).
- L'adaptateur est exposé à la pluie, à un liquide ou à une humidité excessive.
- Le boîtier de l'adaptateur est endommagé.
- Vous suspectez un besoin de réparation ou de maintenance.

Ports USB

Cet appareil comprend deux ports USB :

- Port de charge – pour connecter l'alimentation.
- Port de données – pour connecter un ordinateur ou un autre appareil afin de transférer des données.

Les deux ports sont clairement identifiés. Si un chargeur est branché par erreur sur le port de données, l'appareil ne se chargera pas correctement. Aucun dommage ne sera causé, mais la charge sera inefficace jusqu'à ce que le chargeur soit connecté au bon port.

Votre appareil ST MAX contient des émetteurs et récepteurs radio, similaires à ceux des téléphones portables.

Lorsqu'il est activé, il envoie et reçoit des ondes radiofréquences (RF) via son antenne. Il est conçu pour respecter les limites d'exposition aux RF.

Le système ST MAX peut émettre des ondes radio susceptibles d'affecter le fonctionnement de certains appareils électroniques, y compris les stimulateurs cardiaques.

- N'utilisez pas le système ST MAX à moins de 23 cm (9 pouces) d'un pacemaker.
- Si vous portez un pacemaker ou un autre dispositif médical implanté, consultez votre médecin ou le fabricant avant utilisation.

Pour plus d'informations sur l'exposition aux RF, rendez-vous sur : www.fcc.gov/oet/rfsafety

La FCC et la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis maintiennent également un site Web destiné aux consommateurs à l'adresse www.fda.gov/Radiation-EmittingProducts/default.html afin de répondre aux questions concernant la sécurité des émissions radio. Consultez régulièrement le site Web pour les mises à jour. Pour obtenir des informations sur les recherches scientifiques relatives à l'exposition aux radiofréquences (RF), consultez la base de données de recherche EMF gérée par l'Organisation mondiale de la Santé à l'adresse suivante : www.who.int/emf

Important : toute modification de ce produit non autorisée par **SKYTRAK** peut annuler la conformité électromagnétique (CEM) et la conformité sans fil, et vous empêcher légalement d'utiliser le produit. Ce produit a démontré sa conformité CEM dans des conditions incluant l'utilisation de périphériques conformes et de câbles blindés entre les composants du système. Il est important d'utiliser uniquement des périphériques conformes et des câbles blindés afin de réduire le risque d'interférences avec les radios, téléviseurs et autres appareils électroniques.

SKYTRAK

GUIDE DE SÉCURITÉ ET D'INFORMATIONS PRODUIT

Déclaration de conformité FCC

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règles de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

(1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris celles pouvant entraîner un fonctionnement non désiré.

Remarque : cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites d'un appareil numérique de classe B, conformément à la partie 15 des règles de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre de l'énergie radiofréquence et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut provoquer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, il n'existe aucune garantie qu'aucune interférence ne se produira dans une installation particulière. Si cet équipement provoque des interférences nuisibles à la réception radio ou télévision, ce qui peut être vérifié en l'éteignant puis en le rallumant, il est recommandé à l'utilisateur de tenter de corriger ces interférences en appliquant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'équipement sur une prise d'un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté.
- Consulter le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté.

Déclaration de conformité canadienne

Ce dispositif est conforme aux normes RSS exemptes de licence d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris celles pouvant entraîner un fonctionnement non désiré.

Informations sur la mise au rebut et le recyclage Votre appareil ST MAX doit être éliminé séparément des déchets ménagers. Lorsque ce produit atteint sa fin de vie, apportez-le à un point de collecte désigné par les autorités locales acceptant les batteries usagées et autres déchets similaires. Tous les points de collecte n'acceptent pas les produits gratuitement. La collecte et le recyclage séparés de votre produit contribueront à préserver les ressources naturelles et garantiront un traitement respectueux de la santé humaine et de l'environnement.

Dispositif laser

Le **SKYTRAK** ST MAX est un produit laser de classe 3R. Ne tentez pas de démonter l'appareil ST MAX. Toute réparation doit être effectuée uniquement par un centre de service agréé **SKYTRAK**.

ATTENTION : toute modification ou procédure non autorisée sur l'appareil ST MAX peut entraîner une exposition à des rayonnements dangereux ou provoquer des blessures.

Spécifications :

Type de laser : classe 3R

Longueur d'onde laser : 638 nm Puissance de sortie : < 5 mW

Longueur d'onde laser : 842 nm Puissance de sortie : < 0,739 mW

Le **SKYTRAK** ST MAX émet un rayonnement laser visible et invisible. Ne regardez pas directement le faisceau et ne l'observez pas à l'aide d'instruments optiques. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures graves, notamment des lésions oculaires.

AVERTISSEMENT : regarder directement le faisceau laser du ST MAX ou l'observer avec des instruments optiques peut provoquer des blessures graves, voire une cécité.

SKYTRAK

GUIDE DE SÉCURITÉ ET D'INFORMATIONS PRODUIT

GARANTIE LIMITÉE CONSOMMATEUR – PRODUITS SKYTRAK

Unités autorisées aux États-Unis et au Canada uniquement

GOLFTEC ST, LLC faisant affaire sous le nom SKYTRAK, situé au 67 Inverness Drive East, Suite A, Englewood, CO 80112 (« SKYTRAK » ou « la Société »), fournit une garantie limitée sur le matériel à l'utilisateur consommateur d'origine (usage non commercial) de ce produit ST MAX (« le Client »). Cette garantie limitée n'est pas transférable et ne s'applique pas à un produit utilisé autrement que par un particulier à des fins non commerciales. Toutes les autres garanties sont exclues, comme indiqué ci-dessous.

Sous réserve des exclusions, limitations et conditions ci-dessous, **SKYTRAK** garantit que ce produit ST MAX est exempt de défauts de fabrication et de matériaux dans des conditions normales d'utilisation non commerciale, pour la plus courte des deux périodes suivantes : (1) six (6) mois à compter de la date d'achat initiale, ou (2) un total de 25 000 coups effectués avec le produit ST MAX. Cette garantie exclut (1) les dommages esthétiques ou physiques, y compris fissures ou rayures (2) l'usure normale (3) les dommages dus à une mauvaise utilisation, négligence, installation incorrecte, modification non autorisée ou réparation par un service non agréé (4) les dommages causés par accident, incendie, eau, liquides, variations électriques ou cas de force majeure (5) l'utilisation de composants non **SKYTRAK** (chargeurs, câbles, etc.) si ceux-ci causent le problème (6) l'utilisation à des fins commerciales, professionnelles ou de location (7) Les dommages causés par une balle ou un club de golf, ou par l'absence d'utilisation d'un filet de sécurité, tapis de frappe ou boîtier de protection ST MAX approprié (8) le logiciel installé sur ou avec ce produit ST MAX ou tout autre appareil (smartphone, tablette, ordinateur). Les produits tiers, y compris les logiciels fournis avec ce produit ST MAX, ne sont pas couverts par la présente garantie limitée consommateur, et la Société ne fait aucune déclaration ni ne fournit aucune garantie au nom de ces tiers. Toute garantie relative à ces produits tiers relève du fournisseur ou du concédant de licence du produit tiers.

L'obligation totale de **SKYTRAK** au titre de cette garantie se limite, à la seule discrétion de **SKYTRAK**, à la réparation ou au remplacement du produit ou de la pièce par un produit ou une pièce comparable, ou, si la réparation ou le remplacement n'est pas raisonnablement possible, **SKYTRAK** pourra rembourser au client le prix d'achat payé pour le produit ou la pièce concernée. Les produits de remplacement peuvent être neufs ou reconditionnés. Les pièces remplacées deviennent la propriété de **SKYTRAK**. Pour obtenir un service de garantie pour les produits **SKYTRAK**, le client doit contacter le centre de service client **SKYTRAK** indiqué ci-dessous afin d'obtenir un code d'autorisation de retour, et renvoyer l'appareil, port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat initiale ainsi que du code d'autorisation de retour. Les étiquettes d'expédition doivent obligatoirement contenir ce code. Tout envoi envoyé pour un service de garantie SANS le code d'autorisation de retour approprié sera refusé et retourné au client, aux frais de ce dernier. **SKYTRAK** ne sera pas responsable de toute perte ou de tout dommage subi par le produit pendant son transport depuis le client vers le centre de réparation. Par mesure de précaution, le client doit souscrire une assurance adéquate pour l'appareil pendant son transport. La réparation ou le remplacement de pièces défectueuses par **SKYTRAK** ne prolonge pas la durée de la présente garantie limitée, laquelle expirera à la fin de la période de garantie limitée applicable, calculée à partir de la date d'achat initiale.

Pour consulter la garantie complète ainsi que le guide complet d'installation et de sécurité, veuillez visiter support.skytrakgolf.com



Pour le service client, l'assistance produit ou toute aide supplémentaire, veuillez consulter www.support.skytrakgolf.com